

DEMANDE DE RÉGIME SPÉCIAL D'ÉTUDES

Conformément aux dispositions votées en Conseil d'administration du 29/09/2023
(<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-4-inscriptions-pedagogiques>)

Année universitaire 2025 – 2026

1^{er} Semestre (à transmettre impérativement le 3 octobre au plus tard)

Transmettre un dossier complet au début de chaque semestre (sauf la demande d'attribution d'un régime long d'études : un seul dossier à transmettre pour le 3 octobre). La date de transmission pour le second semestre sera communiquée ultérieurement.

Attention : Le régime spécial d'études concerne exclusivement les étudiant.e.s inscrit.e.s dans un diplôme national ou en Diplôme d'établissement, à l'exclusion des diplômes intensifs.

Les étudiant.e.s inscrit.e.s dans une formation dispensée intégralement à distance ne peuvent bénéficier du RSE. Le RSE ne s'applique pas aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, ni en qualité de stagiaire de la formation continue. Le RSE ne peut pas concerner les stages, tutorat, les mémoires et les projets tuteurés.

Les étudiants inscrits dans deux ou plusieurs cursus à l'Inalco ne peuvent bénéficier du RSE que pour un seul des cursus. Un cursus suivi dans un autre établissement que l'Inalco ne peut être pris en compte que s'il s'agit d'une formation diplômante dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

Les demandes d'aménagements pour étudiant.e.s en situation de handicap doivent faire l'objet d'un plan d'accompagnement spécifique (PAEH) :

<http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement/accompagnement-handicap>.

Nota : Dossier complet (le présent formulaire dûment complété, daté et signé, accompagné des pièces justificatives) à transmettre en PDF, uniquement en version numérisée à inscriptions@inalco.fr en indiquant « Régime spécial d'études » dans l'objet de votre email.

Les demandes incomplètes et/ou sans pièce justificative adéquate, et/ou hors délai ne seront pas étudiées.

L'administration de l'Inalco se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents transmis.

Identification :

Numéro d'étudiant.e :

Nom : Prénom :

Téléphone : Adresse mail :

Inscrit.e en (diplôme au titre duquel le RSE est demandé):

☐ Diplôme d'initiation

☐ Licence ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

☐ Avec statut AJAC

☐ Master ☐ 1 ☐ 2

☐ DLC ☐ DL ☐ DC ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4

Intitulé exact de la formation suivie :

Département et/ou filière de rattachement :

Numéro d'étudiant.e : | | | | | | | | | |

Nom : Prénom :

I - Situation actuelle nécessitant le RSE (cocher la situation et transmettre impérativement les pièces justificatives :

1	Situation de l'étudiant.e vérifiée par la Direction de la scolarité	Justificatifs à fournir
☐	Étudiant.e exerçant une activité professionnelle	Copie du ou des contrat(s) de travail Et toute pièce formelle justifiant les contraintes d'emploi du temps (attestation de l'employeur, autre)
☐	Étudiant.e entrepreneur.euse ou autoentrepreneur.euse	Attestation du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) Ou attestation de l'URSSAF Ou attestation fiscale d'autoentrepreneur
☐	Étudiant.e réalisant : - une mission dans le cadre du service civique ; - un volontariat militaire ; - une activité dans la réserve opérationnelle ; - une activité dans la réserve opérationnelle de la police nationale ; - un engagement de sapeur.euse-pompier.ère ; - un bénévolat humanitaire ou de secourisme	Contrat d'engagement signé Ou justificatif signé par l'autorité compétente
☐	Etudiant en situation de parentalité	Acte civil de naissance de l'enfant Ou certificat de grossesse de la conjointe Ou certificat d'adoption Et tout document justifiant de la réalité la vie commune avec la mère
☐	Étudiante enceinte	Certificat de grossesse (Éventuellement) recommandations du médecin du SIUMPPS
☐	Étudiant.e chargé.e de famille	Livret de famille (Éventuellement) attestation du mode de garde
☐	Étudiant.e engagé.e dans deux cursus parallèlement	Certificats de scolarité

Identification :

Numéro d'étudiant.e : | | | | | | | | | |

Nom : Prénom :

2	Situation de l'étudiant.e vérifiée par le service REVE	Justificatifs à fournir
☐	Étudiant.e sportif.ve de haut niveau	Toute pièce officielle émanant notamment du ministère des sports ou de la fédération sportive certifiant l'inscription sur les listes arrêtées par le ministère chargé des sports (Élite, Senior, Relève, SCN et Espoirs) ou l'appartenance à une structure d'entraînement labélisées par le ministère chargé des sports (Pôle France, Pôle France Jeunes, Pôle Espoir) ou l'appartenance à un centre de formation d'un club professionnel et bénéficiant d'une convention de formation ou attestant du fort potentiel sportif et des contraintes d'entraînement importantes d'un.e étudiant.e qui représente l'élite inter-régionale et participe à des compétitions nationales ou attestant de l'inscription sur la liste des juges et arbitres de haut niveau.
☐	Étudiant.e artiste reconnu.e	Le statut d'étudiant.e « artiste reconnu.e » est accordé de droit à tout.e étudiant.e sur présentation des justificatifs de son inscription dans une école nationale supérieure d'art préparant à des diplômes nationaux, dans une école supérieure d'art préparant à des diplômes d'école reconnue par le ministère de la culture, en 3ème cycle dans un conservatoire, ou de son statut d'intermittent.e du spectacle. Les autres étudiant.e.s doivent déposer un dossier de demande de reconnaissance du statut (http://www.inalco.fr/vie-campus) accompagné des pièces suivantes : lettre de motivation, CV, tout document prouvant le niveau artistique du/de la candidat.e (diplômes, attestations, etc.), attestation justifiant du volume horaire de pratique du/de la candidat.e fournies par un responsable de la structure artistique à laquelle l'étudiant.e est rattaché.e, planning des activités artistiques (concerts, concours, masterclasses, workshops...), lettre(s) de recommandation (éventuellement).
☐	Étudiant.e ayant un mandat électif	Extrait du procès-verbal de l'élection.
☐	Étudiant.e engagé.e dans la vie associative	Procès-verbal de la composition du bureau de l'association attestant de la fonction de président.e, de secrétaire ou de trésorier.ère au sein du bureau d'une association reconnue « association étudiante de l'Inalco ».
	Étudiant.e en situation d'altération temporaire de santé	Ne pas utiliser ce formulaire. Consulter : http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement/accompagnement-handicap Prendre rendez-vous avec la mission handicap (bureau 3.23, par courriel : handicap@inalco.fr), puis avec le service de médecine préventive.
	Étudiant.e en situation de handicap	Ne pas utiliser ce formulaire. Consulter : http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement/accompagnement-handicap Prendre rendez-vous avec la mission handicap (bureau 3.23, par courriel : handicap@inalco.fr), puis avec le service de médecine préventive.
3	Situation de l'étudiant.e vérifiée par l'Assistante sociale	Justificatifs à fournir
☐	Étudiant.e aidant.e familial	Toute pièce officielle attestant que l'étudiant.e accompagne au quotidien un.e proche malade, en situation de handicap ou dépendant.e du fait de l'âge.

II - Aménagements souhaités (cocher la case):

NB : Consultez le règlement du RSE, afin de connaître les aménagements dont vous pouvez faire la demande en fonction de votre situation. L'octroi de ces aménagements n'est pas automatique et relève de la décision de l'instance instructrice.

1. Aménagements des modalités d'évaluation de contrôle des connaissances :

☐ Dispense d'assiduité et de contrôle continu pour un ou plusieurs enseignements

La demande de dispense d'assiduité et de contrôle continu doit être réalisée en début de chaque semestre.

Complétez avec précision le code, l'intitulé, le jour (lundi, mardi ...) l'horaire du cours (EC), le nom et prénom de l'enseignant concerné (qui sera informé directement par l'administration).

Semestre impair (S1, S3, S5, S7, S9)			
Code EC	Intitulé de l'EC	EC : jour et horaire	NOM Prénom de l'enseignant

Date :Signature :

Identification :Numéro d'étudiant.e :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nom : Prénom :

2. Aménagements des horaires d'enseignement (soumis à l'accord de l'équipe pédagogique)

☐ Changement de groupe définitif (l'horaire du groupe dans lequel l'étudiant.e. est inscrit.e au moment de la demande est incompatible avec les contraintes qui justifie la demande de RSE.)

Code et intitulé du cours	Groupe actuel (précisez jour + horaire + NOM Prénom de l'enseignant)	Groupes souhaités (précisez jour + horaire + NOM Prénom de l'enseignant)
		Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
		Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :
		Choix 1 : Choix 2 : Choix 3 :

L'accueil ponctuel durant le semestre dans un groupe différent ou le changement de groupe définitif en cours de semestre doit être demandé directement auprès de l'enseignant concerné, lequel, en cas d'accord, en informe le/la gestionnaire pédagogique.

Date : Signature :

Numéro d'étudiant.e : | | | | | | | | | |

Nom : Prénom :

☐ Attribution d'un régime long d'études (effectuer une année en 2 ans) *sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique de la formation concernée*

(NB : cet étalement du cursus n'entraîne pas une prolongation du droit à bourse.)

Année en deux ans

La demande ne peut porter que sur une ou plusieurs Unités d'Enseignement (UE) complète, et non sur les enseignements constitutifs qui composent une UE.

Cours effectués sur l'année 1			Cours effectués sur l'année 2		
N° Semestre	Code UE	Intitulé UE	N° Semestre	Code UE	Intitulé UE

Date :Signature :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Décision du(des) responsable(s) pédagogique(s)

Année 2025/2026

Demande concernant :

Numéro de carte d'étudiant : | | | | | | | | |

Nom : Prénoms :

Intitulé exact de la formation suivie :

Département et/ou filière de rattachement :

Changement de groupes :

☐ Accord

☐ Refus

Motif du refus

.....

Attribution d'un régime long d'études

☐ Accord

☐ Refus

Motif du refus

.....

Responsable pédagogique de la formation (Département)	Responsable pédagogique de la formation (Filière)
Nom, Prénom, Qualité :	Nom, Prénom, Qualité :
Date :	Date :
Signature	Signature